

PHOENIX MOBILITY CONVERTIT LES VOITURES THERMIQUES EN VÉHICULES ÉLECTRIQUES

« Environ 1 milliard de véhicules à essence circulent dans le monde. Compte tenu de l'urgence climatique et de l'argent nécessaire pour acheter un modèle électrique neuf, nous voulons offrir une alternative clé en main afin de convertir des moteurs thermiques en électriques. »

Voilà comment Wadie Maaninou, 26 ans et cofondateur de Phoenix Mobility, résume la mission de sa start-up. L'idée est née de sa rencontre avec Filip Gardler, à l'école d'ingénieurs INP de Grenoble. Soutenus par cette dernière, ils travaillent d'arrache-pied pour élaborer leur solution technologique. Aujourd'hui, ils peuvent, en deux jours, convertir une voiture à carburant en électrique. Prix de leur kit ? Environ 10 000 €, alors que le prix moyen d'une e-voiture est de 20 000 €. L'électrique permet aussi des économies dans la maintenance. Lauréate de la mention "Premier pas vers l'export", la start-up prévoit une levée de fonds fin 2019. ■



SMARTRENTING PROPOSE UNE SOLUTION DE SOUS-LOCATION LÉGALE, GRATUITE ET ASSURÉE

En 2014, Thibault Martin, CEO de Smartrenting, projette de partir trois mois en échange universitaire à Brighton. Souci : aucune agence immobilière n'accepte de louer son appartement durant cette période. Reste la solution Airbnb : « C'était si difficile de gérer les sorties et les entrées des locataires à distance que j'ai demandé à mes amis de m'aider. » Thibault réalise que ce type de sous-location est un problème pour plusieurs milliers de personnes. L'idée de Smartrenting naît : proposer un service clé en main de sous-location allant de deux semaines à un an, gratuit pour le sous-loueur et avec le versement du loyer garanti par un assureur. Visite du bien, administratif, relations locataires, intendance : la start-up prend tout en charge. Elle connaît une croissance de 300 % par an. Lauréate du prix "Coup de cœur du jury", elle envisage une nouvelle levée de fonds de 8 à 10 millions d'euros pour se déployer en Europe. ■



LOWPITAL INNOVE DANS L'EXPÉRIENCE SANTÉ DES PATIENTS

Écouter l'expérience du patient tout au long de son parcours de soins et en tirer des enseignements concrets pour améliorer son bien-être, telle est l'ambition de la start-up Lowpital, lauréate de la mention "Community entrepreneur" au Moovjee 2019. « Ma mère est infirmière et ma sœur, médecin. Elles m'ont souvent relaté l'angoisse des patients et leurs conditions d'accueil parfois déplorables », explique Aude Nyadanu, CEO et fondatrice. Pendant ses études à l'École polytechnique de Paris, elle rencontre Marie-Vorgane Le Barzic, la p-dg de l'incubateur Numa à Paris. Cette dernière l'encourage à organiser son premier "hackathon autour de l'innovation de la santé". « Il s'agit d'un atelier d'échanges avec une phase pratique en immersion dans un service de santé. Ce fut un succès inattendu ». Depuis, la start-up organise des conférences et dispense des formations à des laboratoires, des prestataires de services sanitaires, des mutuelles, des hôpitaux, en utilisant ce modèle. ■



AGLAÉ QUAND LES FLEURS DEVIENNENT LUMIÈRES

Première start-up mondiale dans le végétal luminescent, Aglaé, lauréate de la mention "Innovation technologique" lors du Moovjee 2019, entend réduire les émissions de CO₂ liées à l'éclairage. « Sensible à l'écologie depuis longtemps », c'est en 2014, durant son master en design végétal en Bretagne, que Sophie Hombert commence des recherches scientifiques en autodidacte sur la phosphorescence végétale. Intégrée ensuite au laboratoire éco-citoyen La Paillasse à Paris, elle développe « un sérum nutritif biodégradable et inoffensif, lequel, mélangé à l'eau des plantes, se fixe à leurs cellules et rend leurs pétales luminescentes pendant dix à vingt jours ». Le procédé fonctionne sur les plantes d'intérieur et d'extérieur aux pétales claires. La start-up, lancée en octobre 2016, propose désormais ses services pour l'événementiel. Elle a notamment collaboré avec L'Oréal et Disneyland Paris. Prochaines étapes ? « Travailler avec des hôtels, des magasins, et pour l'éclairage public », conclut Sophie Hombert. ■

